

# NEWSLETTER

## PLAN DE RELANCE L'ÉTAT VOUS ACCOMPAGNE



Numéro 18 - 15 Mars 2021

Cette newsletter a vocation à vous donner régulièrement des informations sur l'actualité du plan de relance. Elle n'a cependant pas vocation à être exhaustive. Vous pouvez aussi consulter les sites nationaux dédiés, notamment <https://www.gouvernement.fr/france-relance>

## COLLECTIVITES

### RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS D'EAU POTABLE

Cet appel à projets concerne le bassin hydrographique Adour-Garonne. Il offre la possibilité aux maîtres d'ouvrage de proposer des travaux de réseaux. Il cible exclusivement les usages d'alimentation en eau potable et les travaux en zone de solidarité territoriale. Les aides de l'Agence de l'eau Adour-Garonne portent sur des travaux correspondant à des programmes de renouvellement de canalisations à l'identique. L'appel à projets est ouvert **jusqu'au 30 avril 2021**.



## COLLECTIVITES ET ASSOCIATIONS

### ACCOMPAGNER LES ADMINISTRÉS DANS LEUR MONTÉE EN COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

L'appel à projets permet d'obtenir un soutien financier de l'État pour acheter des pass numériques. Les personnes reçoivent un carnet de plusieurs pass numériques auprès d'une structure locale (guichet de service public, associations, travailleurs sociaux, etc.). Ils donnent aux bénéficiaires le droit d'accéder, dans des lieux préalablement qualifiés, à des services d'accompagnement. Les bénéficiaires peuvent ainsi participer à un atelier d'initiation ou de perfectionnement au numérique. En échange, la structure qui a accompagné la personne est contre-payée de la valeur du pass.



## ENTREPRISES ET PARTICULIERS

### EMPLOI DES JEUNES : DES AIDES PROLONGÉES

Un décret prolonge, jusqu'au **31 mars 2021**, la date butoir pour bénéficier d'une majoration de l'aide attribuée pour les emplois francs, comme celle liée à l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans en contrat à durée indéterminée.



## ENTREPRISES

### SOUTIEN AU LANCEMENT DE L'INDUSTRIALISATION ET LA COMMERCIALISATION

L'appel à projets « Entreprises engagées pour la transition écologique » a pour objectif d'accompagner les entreprises dans l'industrialisation et la commercialisation de nouveaux produits, ou de nouvelles solutions présentant des externalités positives pour l'environnement. Il se base sur des travaux d'innovation déjà réalisés permettant de confirmer la pertinence des solutions retenues. Il soutiendra des projets couvrant des activités en vue de la mise sur le marché de l'offre innovante : investissements matériels permettant l'industrialisation de l'innovation, conception et mise en place du processus de fabrication, commercialisation de la solution... L'instruction des dossiers se fera au fil de l'eau. Cet appel à projets fait l'objet d'une **clôture finale le 5 avril 2021**.



## CALENDRIER DES APPELS À PROJETS

Pour suivre en direct le calendrier des appels à projets du plan de relance  
**CLIQUEZ ICI**